

Image not found or type unknown



Refuser sucession pour les enfants

Par **mog54**, le **30/10/2014 à 10:57**

bonjour
pouvez vous me dire comment ça se passe pour
refuser sucession pour les enfants
envoyer le refus au TGI mais y a t'il besoin
de l'autorisation du juge tutelle vu qu'il y a des parents?
merci de m'expliquer
bonne journée

Par **Lag0**, le **30/10/2014 à 13:54**

Bonjour,
Si les enfants sont mineurs, c'est effectivement le juge qui vérifiera si le refus de la succession n'est pas contraire aux intérêts des enfants.

Par **Tisuisse**, le **30/10/2014 à 16:43**

Bonjour,
Pourquoi voulez-vous refuser la succession pour les enfants ?

Par **Lag0**, le **31/10/2014 à 08:40**

Si je me souviens bien de l'histoire, c'est une succession avec des dettes.

Par **mog54**, le **31/10/2014** à **09:11**

bonjour
merci de votre réponse,
les petits enfants sont héritiers également
vu décès d'un parent d'où ma question!